



## **L'intersyndicale déterminée à exiger le retrait du projet de réforme des lycées professionnels**

Les mobilisations des personnels ont obligé Carole Grandjean à un premier recul : la réforme ne s'appliquera pas à l'ensemble des établissements à la rentrée 2023. Cependant, elle ne renonce pas et tente dorénavant de l'imposer plus insidieusement par des expérimentations qu'elle généralisera, à coup sûr, sans bilan et rapidement malgré une contestation toujours vive des personnels. Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, a d'ailleurs réaffirmé le 21 décembre dernier que le gouvernement avait engagé une réforme du lycée professionnel. Carole Grandjean est donc toujours déterminée à sacrifier l'avenir des jeunes, de nos métiers et de nos lycées professionnels - quitte à contourner le dialogue social en ayant recours à des cabinets de conseil malgré les scandales.

Les préconisations qu'elle doit émettre en février seront basées sur un bilan complètement tronqué de la réforme Blanquer qui affirme, en particulier, que le chef-d'œuvre est un dispositif « *structurant au résultat encourageant* » et sur des postures extrêmement réactionnaires de la formation professionnelle des jeunes. Augmenter les périodes de stages, même progressivement, comme développer à tout crin l'apprentissage, c'est tout simplement priver les élèves, mineurs et les plus fragiles scolairement, d'un enseignement global et ambitieux. C'est mettre en péril leur avenir scolaire comme professionnel. C'est aussi les exposer aux dangers multiples, en particulier de sécurité, inhérents au monde du travail. Exiger des établissements qu'ils décident localement des horaires disciplinaires c'est aussi mettre à mal l'égalité entre les jeunes. Enfin, réviser la carte des formations au prisme des besoins économiques locaux et immédiats des entreprises, c'est entraver leur possibilité de choisir la formation à un métier de leur choix. Il s'agit d'une volonté réactionnaire qui projette de renvoyer la formation professionnelle des décennies en arrière.

Carole Grandjean décide donc bien de mépriser la colère des personnels et de passer outre leur expertise. Pour mener à bien ce projet dévastateur, elle envisage aussi de détruire nos métiers prônant notamment un vaste plan de reconversion des enseignantes et enseignants et le recrutement massif de professeur-es associé-es. En parallèle, le ministère s'obstine à vouloir imposer son « pacte » - dispositif qui revient à conditionner une valorisation du pouvoir d'achat à des missions supplémentaires révélant ainsi son mépris pour nos conditions de travail déjà dégradées. Quant à la réforme des retraites menée à marche forcée par le gouvernement contre l'avis des salarié.es, elle participe de cette même logique du travailler plus !

Face à l'ensemble de ces attaques, l'intersyndicale est déterminée à ne rien laisser passer. Elle combattra la réforme des retraites et s'engagera dans les luttes pour de véritables revalorisations salariales. L'intersyndicale soutient les personnels en lutte pour sauver les lycées menacés de fermetures et ne lâchera rien non plus sur la réforme Grandjean des lycées professionnels. Elle s'engage à construire, ici aussi, les mobilisations indispensables pour empêcher la mise en place des expérimentations Grandjean et obtenir le retrait de ce projet dévastateur pour l'avenir des jeunes, de nos métiers et de nos lycées professionnels.

Pairs, le 6 janvier 2023